

50 ANS DU SUFFRAGE FÉMININ

NOUS VOULONS PLUS

Cette année, la Suisse célèbre deux événements majeurs pour l'égalité entre les femmes et les hommes: outre les 50 ans du suffrage féminin, nous revenons sur les 30 ans de la première grève des femmes*. Mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir! Syna s'engage pour l'égalité dans le monde du travail – en cette année anniversaire plus que jamais.

Pages 6 et 7



Nous ne lâchons pas prise

Même si nous ne voulons plus en entendre parler, le coronavirus maintient son emprise sur la Suisse. Syna ne lâche pas non plus. Chaque jour, nous mettons tout en œuvre pour défendre les travailleuses et travailleurs et pour protéger leur santé et leurs préoccupations.

Pages 4 et 5

Queremos a vossa opinião!

No próximo ano iniciam-se as negociações do novo Contrato Nacional de Trabalho para o sector da construção civil. Queremos saber onde há problemas para os empregados neste setor: por isso, o Syna lança um inquérito nacional entre todos os trabalhadores do sector.

Página 15

BRANCHES

- 8 MENUISERIE**
Il faut négocier, maintenant!
- 9 SECTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION**
Grande enquête
- 9 INDUSTRIE MEM**
GE: les années se ressemblent
- 10 COMMERCE DE DÉTAIL**
Négociations salariales Lidl 2021
- 10 SANTÉ**
CCT «Santé 21» en danger

LANGUES

- 13 ITALIANO**
Falegnameria
- 14 ESPAÑOL**
Corona
Syna lucha por los trabajadores
- 15 PORTUGUÊS**
Setor principal de construção
Grande inquérito
Comércio de retalho
Ronda de negociação salarial Lidl

PERSONNALITÉS

- 3 LE COMMENTAIRE**
Mandy Zeckra, membre du comité directeur
- 12 MON TRAVAIL ET MOI**
Elvira Onorato: «le confinement me pèse beaucoup»

SERVICE

- 11 TON DROIT**
Mon salaire est-il correct?
- 11 EMMA EXPLIQUE**
Discrimination salariale
- 11 FORMATION CONTINUE/ COURS**
- 16 RÉGIONS**
Romandie
- 20 QUOI DE NEUF? VU SUR LE NET**

BRANCHES

L'engagement de Syna dans la crise du coronavirus

LUTTER SANS RÉPIT CONTRE LE VIRUS ET SES CONSÉQUENCES

Pages 4 et 5



SYNDICAT



Égalité

IL Y A BEAUCOUP À FAIRE – METTONS-NOUS AU TRAVAIL!

Pages 6 et 7

Une année sous le signe de l'égalité

J'ai grandi à Berlin-Est dans les années 80 et 90. Vu d'aujourd'hui, c'était une période incroyablement excitante en termes de politique mondiale. Pour moi, cela a été une période pleine de questions et de changements: membres de ma famille qui ont fui leur pays avant la chute du communisme ou encore craintes pour la sécurité de l'emploi de mes parents. Mais une chose n'a jamais été remise en question: l'activité professionnelle des femmes. Ma grand-mère, ma mère, les grand-mères et les mères de mes camarades – toutes ont travaillé, à plein temps, dans le secteur social, dans des professions techniques, à l'usine. Personne n'aurait pensé que ce qui allait de soi pourrait changer.

CHANGEMENT DE MODÈLE SOCIAL

En 1989, le taux d'emploi à temps plein des femmes en RDA était de 91%, et la différence de retraites entre les sexes était minime. Après la chute du Mur, on a supposé que l'activité professionnelle des femmes en Allemagne de l'Est allait diminuer et que, comme le niveau de vie, il allait converger avec l'opulente société occidentale. En fait, l'inverse s'est produit: le taux d'activité des femmes à l'«Ouest» a augmenté beaucoup plus fortement que le taux d'activité à l'«Est» n'a diminué. Et pas seulement parce que des femmes qualifiées et mobiles ont conquis toute l'Allemagne (et un peu de la Suisse aussi). Mais plutôt parce que la société a évolué, forçant l'avancement d'une politique familiale et de la femme.

LA SUISSE EST À LA TRAÎNE

Les bouleversements comme les guerres, les crises économiques ou même la chute du Mur en Allemagne entraînent toujours des changements sociaux. Lorsque ces changements n'ont pas lieu, cela a des conséquences, comme en Suisse par exemple, où les progrès réalisés dans la représentation des femmes sur les plans politique et économique ne sont que très lents. C'est l'une des raisons pour lesquelles la Suisse a été l'un des derniers pays d'Europe à introduire le suffrage féminin, il y a 50 ans. C'est aussi pour cela qu'il y a encore trop peu de femmes cadres. Et c'est pourquoi la proportion de femmes

actives ayant un emploi à temps plein est si faible. Le revenu des femmes restera tout au plus considéré comme «accessoire» tant que les offices d'impôts rembourseront les impôts payés en trop sur le compte du mari – ce même si le revenu principal de la famille est celui de la femme. Certains clichés profondément ancrés dans l'esprit des gens et dans l'organisation du travail et du quotidien doivent être cassés!

IL FAUT DES FEMMES ET DES HOMMES

Chez Syna, nous défendons une politique d'égalité progressiste et active sur les plans politique, économique et social. C'est l'unique façon de faire avancer les choses. Seule cette voie nous permettra d'offrir une véritable liberté de choix pour les hommes et les femmes qui veulent se consacrer à leur famille, de lutter contre la pénurie de travailleurs qualifiés en exploitant la productivité des femmes, d'instaurer l'équité salariale et de mettre un terme aux conditions de travail précaires dans le secteur des bas salaires. Et de qui avons-nous besoin pour cela? D'hommes qui considèrent que la question de l'égalité ne concerne pas uniquement les femmes, mais qui souhaitent comprendre pourquoi elle est importante pour eux, leur travail et leur entourage, et quelle contribution ils peuvent y apporter. Et nous avons besoin de femmes qui expriment leurs besoins dans leur environnement de vie et de travail immédiat, qui expriment des exigences, qui prennent des responsabilités et qui motivent d'autres femmes à faire de même.

C'est donc à nous toutes et à nous tous – quel que soit notre sexe, que nous soyons membres, employés ou employées – de prendre part à la célébration de ce 50^e anniversaire et d'unir nos forces pour l'égalité afin de progresser enfin.

Mandy Zeckra
Membre du comité directeur
responsable du service égalité
mandy.zeckra@syna.ch





Syna se bat pour les salarié-e-s

LUTTER SANS RÉPIT CONTRE LE VIRUS ET SES CONSÉQUENCES

Nous en avons tous assez: pas de restaurant, port du masque... Mais les conséquences de ces restrictions sont encore pires pour les travailleurs et les travailleuses: chômage technique, voire perte d'emploi. Depuis le début de la pandémie, Syna s'engage sans relâche, avec de bons résultats!

Dans la crise actuelle, la pression est trop souvent répercutée du haut vers le bas. Les chantiers et les usines de production, par exemple, ont toujours été autorisés à rester ouverts. C'est plutôt positif, puisque les employés continuent ainsi de toucher 100% de leur salaire. Mais il faut que les mesures d'hygiène soient appliquées rigoureusement. Or, certaines entreprises économisent aux dépens de la santé de leur personnel et ne fournissent pas assez de toilettes et de locaux de pause.

PLUS DE CONTRÔLES ET DE CANTINES

Syna condamne cette situation et exige plus de contrôles. Les chantiers en faute doivent être fermés. Constatant la passivité de la Confédération et des cantons, Syna a pris les choses en main en se rendant sur les chantiers et dans les entreprises et en signalant les abus aux autorités. Les restaurants devraient être ouverts pour les ouvrières et les ouvriers afin de mettre un terme à la pratique indigne des repas pris entassés dans des baraques de chantier. Par l'intermédiaire de Travail.Suisse, Syna a interpellé directement le Conseil fédéral. Et pour augmenter la pression sur la Confédération, notre syndicat a lancé un projet pilote avec Implenia et un restaurant proche d'un grand chantier, dans lequel le restaurant devait servir de cantine d'entreprise. Avec succès: l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) souhaite maintenant mettre en œuvre cette solution dans toute la Suisse.

DES ASSOULISSEMENTS IMMÉDIATS?

Les milieux économiques, en particulier, réclament un assouplissement massif des mesures contre le coronavirus. Mais une ouverture

trop rapide peut entraîner un effet yo-yo: après une courte phase de détente, le nombre de cas explose et provoque un nouveau confinement. Ainsi, la pandémie ne s'arrête jamais, menaçant toujours davantage les revenus et les emplois. Un assouplissement progressif nécessite en premier lieu des mesures d'accompagnement efficaces. Cela comprend des tests salivaires rapides et simples à grande échelle, qui permettent de casser les chaînes de transmission, avec une réduction démontrée du nombre de cas. Cependant, ces tests ne doivent pas nuire au personnel! Syna exige donc le versement intégral des salaires pendant toute période de quarantaine et une protection contre le licenciement.

VACCINATION?

Syna recommande que toutes les personnes actives soient vaccinées, car c'est leur droit et cela protège leur santé. Toutefois, nous rejetons toute obligation de vaccination, le libre choix devant prévaloir. Il faut également empêcher toute coercition indirecte de la part du patronat. Ainsi, il serait inacceptable que personnes non vaccinées soient menacées de licenciement. Syna poursuit inlassablement son engagement en ce sens.



Mathias Regotz
Membre du comité directeur
Responsable politique d'intérêts et CCT
mathias.regotz@syna.ch

Syna est sur place et défend les besoins des employés (voir aussi page 16).



CORONAVIRUS: UN AN D'ENGAGEMENT DE SYNA ET TRAVAIL.SUISSE

Mars 2020: Semi-confinement – toute la Suisse est à l'arrêt. Toute la Suisse? Non! Chez Syna, tout le monde continue de s'activer.

Au nom des travailleurs et travailleuses, nous sommes en contact avec le Conseil fédéral et les associations patronales, en collaboration avec Travail.Suisse. C'est ce que montre un aperçu du journal de son président Adrian Wüthrich:

Lundi 25 janvier 2021, 7h15:

Lecture des courriels et des journaux pour connaître les dernières nouvelles. Consultation du site de l'OFSP avec les résultats des contrôles en entreprises. Une sur six ne respecte pas suffisamment les mesures de protection.

09h00:

Dernières informations lors de la réunion virtuelle du comité directeur de Travail.Suisse: qu'a appris notre responsable de la politique économique, Gabriel Fischer, sur le programme pour les cas de rigueur au sein de la Commission fédérale de la politique économique?

10h50:

Téléphone avec Mathias Regotz, mon contact chez Syna pour le coronavirus. Nous discutons des questions ouvertes et des revendications de Syna.

12h35:

Courte pause déjeuner.

13h30:

Avec Thomas Bauer, responsable de la politique sociale, je m'entretiens avec le conseiller fédéral Alain Berset en vidéoconférence. Exceptionnellement, on ne parle pas de coronavirus, mais de la réforme de la prévoyance professionnelle.

15h15:

Un café, puis une nouvelle réunion, avec le président de la Confédération Guy Parmelin cette fois. Nous lui transmettons nos revendications: intensification des contrôles des plans de protection dans les entreprises, RHT à 100% pour les bas revenus et indemnités journalières supplémentaires pour les chômeurs et chômeuses qui arriveraient en fin de droit.

17h45:

La réunion est terminée. Après une interview à la radio et des informations à deux journaux, le téléphone reste silencieux. J'appelle le président de Syna, Arno Kerst, pour planifier les prochaines étapes.

Adrian Wüthrich
Président de Travail.Suisse
wuethrich@travailsuisse.ch



SYNA TE SOUTIENT!

Tu es inquiète en raison du coronavirus? Tu te sens insuffisamment protégé sur ton lieu de travail? Contacte ton secrétariat régional Syna, nous sommes là pour toi:
www.syna.ch/regions

Sur notre site Internet, nous présentons les derniers développements de la crise et répondons aux questions les plus fréquentes www.syna.ch/fr/coronavirus



Syna se concentre sur l'égalité

IL Y A BEAUCOUP À FAIRE – METTONS-NOUS AU TRAVAIL!

Si le coronavirus est un marathon, alors la lutte pour l'égalité en Suisse est probablement le tour du monde en voilier sur une mer d'huile. En cette année anniversaire de l'égalité, Syna veut mettre du vent dans ses voiles, en se concentrant sur l'égalité des salaires et les conditions de travail précaires.

2 021 est une année anniversaire pour l'égalité: en 1971, les Suissesses se sont battues pour le droit de vote des femmes sur le plan national. Et il y a 30 ans, la première grève des femmes* a eu lieu en Suisse; la plus grande mobilisation publique depuis la grève nationale de 1918. Deux événements qui méritent d'être célébrés! Mais les progrès réalisés depuis lors en matière d'égalité peuvent au mieux être qualifiés de mini-étapes.

NOMBREUX CHANTIERS

Aujourd'hui, près de 60% des femmes actives en Suisse travaillent à temps partiel; un chiffre inférieur à 20% chez les hommes. L'écart est encore plus extrême pour les femmes avec enfants qui vivent en couple: plus de 80% travaillent à temps partiel, pour moins de 5% des hommes dans la même configuration familiale. Cinq gouvernements cantonaux sont dirigés par des organes exclusivement masculins, et moins de 20% des PME sont conduites par des femmes. La discrimination salariale s'accroît au lieu de diminuer. La violence

et le harcèlement sexuels sont très répandus, tant dans la sphère privée que sur le lieu de travail.

PRIORITÉ AUX BAS SALAIRES

La réalisation de l'égalité et de l'équité entre les sexes reste une tâche gigantesque. La nécessité d'agir est particulièrement importante là où les conditions de travail sont les plus mauvaises, dans certaines branches du secteur tertiaire en particulier, comme l'hôtellerie et restauration, le commerce de détail, mais aussi la santé. C'est précisément dans ces secteurs que travaillent principalement les femmes – pour de faibles salaires, avec des horaires de travail irréguliers et souvent sans convention collective. Si ces branches ont continué à croître, les salaires et la syndicalisation des employées et employés sont restés faibles. C'est par là que nous devons commencer: plus nous pourrons attirer de femmes des branches à bas salaires chez Syna, plus nous pourrons faire pression pour de meilleures conditions de travail.

THÈMES PRIORITAIRES 2021 CHEZ SYNA

En cette année anniversaire 2021, l'ambiance n'est pas vraiment à la fête. Il reste trop à faire. C'est pourquoi nous plaçons les questions de l'égalité des salaires et des conditions de travail précaires au cœur de notre travail cette année. Ce faisant, nous poursuivons les revendications portées par les grèves des femmes* de 1991 et 2019. Dans le même temps, nous accordons une attention particulière à l'impact de la crise du coronavirus sur les faibles revenus. Syna entend médiatiser ces questions lors d'une semaine d'action nationale en juin. Nous invitons cordialement chaque membre de Syna à participer aux préparatifs et à la semaine d'actions dans sa région.

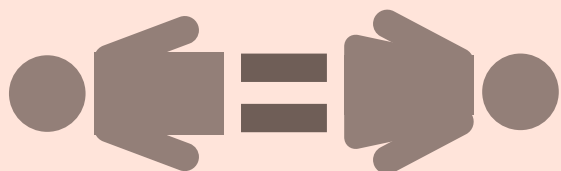
Pour plus d'informations, contacte ton secrétariat régional:

www.syna.ch/regions

Mandy Zeckra
Membre du comité directeur
responsable du service égalité
mandy.zeckra@syna.ch



COMMISSION POUR L'ÉGALITÉ DE SYNA



La Commission pour l'égalité de Syna est composée de membres du syndicat et du personnel engagés. Nous œuvrons pour un monde du travail dans lequel tous les individus ont les mêmes droits et les mêmes opportunités et où personne n'est discriminé en raison de son sexe. Nous voulons voir l'égalité non seulement sur le papier, mais aussi dans les faits: sur nos lieux de travail, au niveau politique – partout. Nous nous réunissons régulièrement pour partager nos expériences, promouvoir des initiatives et développer des revendications envers le patronat et les milieux politiques. Nous participons également à des actions concrètes, comme la grève des femmes* 2021.

Toi aussi, tu veux faire progresser l'égalité? Alors, fais entendre ta voix lors de la prochaine réunion!

DATES 2021:

MAR

23

MAI

5

SEP

1

NOV

2

Contact: [✉ mandy.zeckra@syna.ch](mailto:mandy.zeckra@syna.ch)

Plus d'informations sur la commission: www.syna.ch/egalite





Menuiserie: le vide contractuel persiste

IL FAUT NÉGOCIER, MAINTENANT!

Depuis trois mois, la menuiserie en Suisse alémanique n'a plus de convention collective de travail (CCT).

Les patrons s'obstinent à refuser de négocier avec les syndicats.

Syna a informé à plusieurs reprises le patronat de sa volonté de négocier. Pour nous, il est clair que pour sortir le plus rapidement possible de ce vide contractuel, les deux parties doivent à nouveau se réunir autour de la table des négociations. Il est tout aussi évident que l'Association suisse des maîtres menuisiers et fabricants de meubles (VSSM), responsable de la situation actuelle, ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre. Pour permettre l'introduction d'un modèle de préretraite, les syndicats ont fait des concessions sur la CCT. Le fait de ne mettre en œuvre que la CCT est un signe de mépris du patronat envers les travailleurs et travailleuses. Un geste clair en faveur de la préretraite est nécessaire, comme convenu à l'origine.

LES PATRONS SE BRAQUENT

Malheureusement, notre offre n'a pas été acceptée à ce jour. Ce faisant, le patronat accepte délibérément le prolongement du vide contractuel, avec des effets dévastateurs pour toute la branche. Au menu: dumping salarial, absence de contrôle des entreprises étrangères ou encore détérioration des conditions de travail. Sans CCT, le fonds pour la formation continue, créé et financé conjointement par les partenaires sociaux et ouvert à tout le personnel de la menuiserie, disparaîtra également.

Syna cherche maintenant à entrer en contact direct avec ses membres et le patronat pour leur expliquer la situation difficile. En effet, la VSSM fait tout pour faire porter le chapeau aux syndicats. Mais nous maintenons notre position: Nous avons dit oui au paquet négocié.

PAS DE PAIX SOCIALE SANS CCT

Les menuisiers et les menuisières sont prêts à se battre pour leurs droits et exigent maintenant que leurs patronnes et leurs patrons tiennent parole. S'obstiner à refuser la négociation conduira à des actions de protestation. Les discussions avec les personnes concernées et les actions dans les entreprises l'ont confirmé à maintes reprises. Et on nous a demandé de défendre les droits des salariés. Ensemble, nous parviendrons à faire entendre les revendications justifiées de l'ensemble du personnel de la menuiserie. Ensemble, nous ferons en sorte que la CCT soit rétablie et que les menuisiers et menuisières puissent enfin prendre une préretraite, comme c'est déjà le cas dans de nombreux secteurs. Il est temps de retourner à la table des négociations. Dans l'intérêt de toute la branche.

Johann Tscherrig
Secrétaire central de la menuiserie
johann.tscherrig@syna.ch



«LE MÉTIER DE MENUISIER DOIT DEVENIR PLUS ATTRACTIF!»

Le menuisier Pius Fux de Rittinen, VS, a pu prendre une retraite anticipée grâce au modèle de préretraite Resor établi en Suisse romande. Pour lui, c'est une bonne chose:

«La menuiserie est un métier beau mais dur. Aujourd'hui, on travaille sur des chantiers toute l'année, même en hiver, dans des conditions froides et humides. Tout doit aller vite. Le temps disponible pour un travail de qualité et pour la formation des apprentis est limité. Beaucoup de choses ont changé. Aujourd'hui, il y a une pénurie de bons professionnels. Si les conditions étaient meilleures, ce serait différent. Le métier de menuisier doit devenir plus attractif! Un modèle de préretraite est un moyen d'y parvenir. Travailler dans la construction pendant 46 ans est – je pense – suffisant. L'organisme souffre! C'est pourquoi la retraite anticipée est une bonne chose. Le personnel du «Bureau des métiers» de «Resor», la Fondation pour la préretraite en Suisse romande, m'a donné de très bons conseils et m'a soutenu tout au long du processus.»





Secteur principal de la construction: grande enquête

VOTRE AVIS EST PRÉCIEUX!

Les négociations sur la nouvelle convention nationale du secteur principal de la construction (CN 2023) commenceront l'an prochain. Pour comprendre les problèmes que rencontre le personnel de la branche, Syna lance une enquête nationale.

En Suisse, la construction se plaint de marges trop faibles et dresse un (trop) sombre tableau pour l'avenir en raison du coronavirus. En cette période tumultueuse, la renégociation de la CN commencera en 2022. Cette importante convention collective de travail (CCT) régit les conditions de travail de plus de 80 000 personnes actives dans la construction et donne souvent le ton pour de nombreuses autres CCT dans l'artisanat. Nous nous attendons à des négociations difficiles avec le patronat. Pour être bien préparés, nous voulons mener une grande enquête.

PARTICIPE ET FAIS PASSER LE MOT!

Les résultats de cette enquête sont destinés à mettre en lumière les problèmes actuels sur nos chantiers. Pour Syna, il importe que

le plus grand nombre possible de personnes participent à l'enquête, qu'elles soient ou non membres d'un syndicat. Nous invitons donc les ouvrières et ouvriers de la construction à y répondre et à en informer leurs collègues de travail. Plus nous recevrons de réponses, plus notre position de négociation sera forte vis-à-vis des employeurs.

UNE DIRECTION CLAIRE

Les nombreuses discussions que nous avons eues ces dernières années avec les personnes qui œuvrent sur les chantiers montrent que nous sommes sur la bonne voie: toutes ont une idée précise de ce à quoi devrait ressembler leur nouvelle CN et sont prêtes à faire valoir leurs revendications avec le soutien de Syna. Nous discuterons des résultats

de l'enquête lors de la conférence annuelle du secteur principal de la construction en novembre et les utiliserons pour formuler nos revendications.

Guido Schlupe
Secrétaire central
secteur principal de la construction
guido.schlupe@syna.ch

TON AVIS!

Donne-nous ton avis et remplis le questionnaire:

www.syna.ch/sondage-cn

Et encourage tes collègues à participer!

Industrie MEM

GE: LES ANNÉES SE SUIVENT ET SE RESSEMBLENT

Depuis que General Electric (GE) a racheté les activités énergie d'Alstom fin 2015, ses sites argoviens ont été en restructuration permanente: les licenciements prévus n'avaient pas encore été prononcés que les suivants étaient déjà annoncés! Cela doit cesser!

Lors du rachat fin 2015, près de 5500 personnes travaillaient pour GE. Fin 2020, elles étaient à peine 2000. L'année dernière, plus de 640 suppressions de poste ont été communiquées.

Ailleurs dans l'industrie MEM, la situation est en revanche restée relativement calme malgré la pandémie de coronavirus; une pandémie que GE n'a d'ailleurs pas invoquée comme motif des licenciements annoncés. Au prix de grands efforts de la part de la représentation du personnel, assistée par Syna et les autres syndicats ainsi que par le canton d'Argovie, 140 emplois ont pu être préservés. Une

procédure portant sur le maintien de 84 postes supplémentaires est en outre encore en cours. La forte mobilisation du personnel mi-octobre 2020 a été déterminante dans ce succès. Mais maintenant, il faut absolument changer de cap: le personnel et Syna demandent que la fin de ces restructurations qui non seulement détruisent le savoir-faire, mais qui ont aussi des conséquences sociales terribles dans une situation déjà dramatique en raison de la pandémie. 2021 doit être l'année où GE présente et concrétise des projets d'avenir, de croissance et de développement pour les sites suisses. Le personnel de GE demande simplement qu'on le laisse travailler en paix, et qu'enfin on le respecte.

Diego Frieden
Secrétaire central de l'industrie MEM
diego.frieden@syna.ch



Négociations salariales Lidl 2021

DE BONNES NOUVELLES EN PERSPECTIVE

Fruit des négociations salariales 2021, Lidl versera désormais le salaire minimal le plus élevé du commerce de détail suisse. Une excellente nouvelle qui aura des répercussions sur toute la branche.

24.50 francs de l'heure: voici le nouveau seuil en matière de salaire minimal dans le commerce de détail suisse. En l'augmentant de 6,5%, Lidl envoie un important signal d'appréciation à ses salariées et salariés, dans un secteur où le travail généralement très dur l'est

devenu encore davantage en période de coronavirus. De surcroît, Lidl valorise cette année son personnel par des augmentations de salaire générales et individuelles. Nous nous réjouissons beaucoup de notre succès dans ces négociations salariales 2021. Lidl établit ainsi de nouvelles références dans le commerce de détail suisse grâce à son approche progressive de la formation, de la prévoyance professionnelle et du partenariat social.



LA PERSÉVÉRANCE PAIE!

Les accords salariaux conclus en 2020 montrent clairement que le travail de longue haleine de Syna dans le commerce de détail commence à porter ses fruits. Grâce à nos efforts, les salaires qui permettent aux employées et aux employés de vivre décemment deviennent lentement mais sûrement une réalité dans le commerce de détail également. Mais nous sommes encore loin de la ligne d'arrivée: la franchir dépendra aujourd'hui comme demain de l'engagement syndical de chacune et chacun d'entre nous!

Marco Geu, Secrétaire central du commerce de détail
marco.geu@syna.ch

Santé: CCT «Santé 21» Canton de Neuchâtel LA CCT À NOUVEAU EN DANGER

Négociations perturbées, mauvaise ambiance entre les partenaires sociaux, contexte financier tendu et volonté claire des employeurs de démanteler les conditions de travail: à quelques mois de l'échéance de la CCT «Santé 21», sa pérennité est fortement compromise.

La CCT «Santé 21» est un modèle de réussite: elle couvre aujourd'hui 71 institutions et 6637 collaboratrices et collaborateurs du secteur de la santé neuchâtelois. En effet, toutes les institutions qui figurent sur la liste des hôpitaux cantonaux et qui reçoivent des subventions doivent respecter la CCT «Santé 21». Cela signifie que près de 90% du personnel des secteurs des hôpitaux, des EMS et des soins à domicile bénéficient de conditions de travail réglementées. Cela montre clairement l'importance de cette CCT à la fois pour le personnel et pour les employeurs. Conditions de travail favorables, salaires attractifs et évolutifs et maintien des

emplois et des compétences dans la région, avec un financement étatique – cette CCT offre de nombreux avantages au secteur de la santé de tout le canton. Elle est également importante car elle est un modèle pour la branche dans toute la Suisse. Son maintien est donc essentiel!

PAS COMME ÇA!

Cependant, le système suisse de financement des soins – privatisation et maximisation des bénéfices – exerce une forte pression sur les coûts et se traduit par des économies constantes sur le dos des employés. Poussés par le secteur hospitalier privé, les em-

ployeurs publics neuchâtelois s'engouffrent dans cette brèche. Oubliant leur mission de service public, ils n'ont pas de scrupules à vouloir réduire la CCT à sa portion la plus congrue (un code des obligations bis), voire à la supprimer.

C'est sans compter sur la pugnacité de Syna: nous sommes prêts à défendre le mandat de négociations que les membres et le personnel nous ont confié contre toutes les attaques. Par des actions de protestation s'il le faut.

Juan Barahona
Secrétaire central de la Santé
juan.barahona@syna.ch

Ton droit

MON SALAIRE EST-IL CORRECT?

Beaucoup de questions et de problèmes de nos membres tournent autour de la question des salaires.

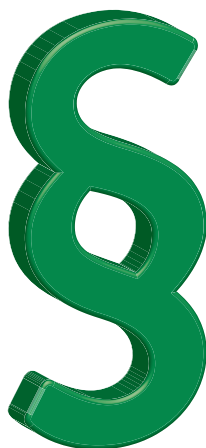
Nous répondons ici à quelques questions courantes à ce sujet:

Ai-je droit à un salaire minimal?

En Suisse, certains cantons ont introduit un salaire minimal légal. Malheureusement, il n'existe rien de tel à l'échelle nationale. Syna se bat pour que chaque travailleur et travailleuse dispose d'un salaire suffisant pour vivre. C'est pourquoi Syna a déjà négocié des conventions collectives de travail (CCT) qui fixent des salaires minimaux avec le patronat dans de nombreux secteurs.

Ma branche a une CCT. Néanmoins, mon salaire est inférieur à ce à quoi j'aurais droit selon la CCT. Est-ce acceptable?

La plupart des CCT nationales et certaines CCT cantonales ont été déclarées de force obligatoire par le Conseil fédéral ou par les gouvernements cantonaux. Elles sont donc contraignantes et l'application des salaires minimaux peut être exigée devant les tribunaux. S'agissant des CCT qui n'ont pas été déclarées de force obligatoire (par ex. dans l'industrie MEM ou l'industrie graphique), cela dépendra du fait que l'entreprise soit ou non membre de l'association patronale. Si oui, elle



doit se conformer à la CCT. Si non, les salaires minimaux ne sont pas contraignants. Le cas échéant, il vaut la peine de contacter son employeur ou son employeuse pour discuter de la situation insatisfaisante.

Si tu as des doutes sur ce qui s'applique dans ta branche et ta région, tu peux consulter l'annuaire des branches de notre site Internet www.syna.ch/branches.

Je gagne moins que mon collègue, juste parce que je suis une femme. Est-ce légal?

Même si elle est interdite, la discrimination salariale fondée sur le sexe reste courante. Si tu as la même expérience et la même formation que ton collègue, mais que tu es moins bien payée pour le même travail, contacte ta région Syna. Nous t'aiderons à obtenir un salaire correct.

Leander Zemp
Collaborateur juridique
leander.zemp@syna.ch

Emma **EXPLIQUE!**

Discrimination salariale

«Quoi??? Mon salaire est-il discriminé? Y a-t-il un problème avec mon compte salaire?» **Non, lorsque nous parlons de «discrimination salariale», ce n'est pas le salaire qui est défavorisé, mais le salarié ou la salariée. Attends, je t'explique:**

Discrimination: il y a discrimination lorsqu'une personne ou un groupe entier est traité plus mal que d'autres alors qu'il n'y a aucune raison légitime à cela. En matière de discrimination salariale, ce sont – une fois de plus – les femmes qui sont le plus souvent défavorisées. Exemple:

Je – Emma – travaille dans une usine. Mon collègue Heinz fait exactement le même travail. Tout comme moi, il n'a pas de formation, et je suis dans le métier depuis plus longtemps. J'apprends que Heinz gagne 200 francs de plus que moi par mois. Juste parce que c'est un homme! Et c'est...? Exactement: de la discrimination salariale. La loi dit que pour un travail de valeur égale, nous avons tous droit à la même rémunération.

Mais il y a d'autres exemples: un policier a-t-il une meilleure formation et plus de responsabilités qu'une infirmière? Non. Dans laquelle des deux professions les hommes travaillent-ils principalement? Exact, dans la police. Maintenant, devine laquelle des deux professions est la mieux rémunérée? Bingo – discrimination salariale!

Il est urgent que les choses changent, je trouve!

Emma



LA FORMATION CONTINUE EN VAUT LA PEINE!

Inscris-toi dès aujourd'hui au cours ARC de ton choix: de nombreux cours sont désormais dispensés en ligne. En outre, dès que les séminaires en présentiel seront à nouveau autorisés, nous reprogrammerons les cours en fonction du nombre d'inscriptions. Tu trouveras toutes les informations sur notre site Internet:

www.formation-arc.ch

Nous te renseignerons aussi volontiers par téléphone.
Ton équipe ARC

FORMATION CONTINUE

formation-ARC.Suisse

Institut de formation ARC
Tél. 031 370 21 11
arc@travailsuisse.ch

MON TRAVAIL ET MOI

«LE CONFINEMENT ME PÈSE BEAUCOUP»



Elvira Onorato est une pizzaiola passionnée. Cette Italienne de 32 ans ne souhaite rien d'autre que la réouverture prochaine des restaurants afin de retrouver son poste derrière son four à pizzas.

MON TRAVAIL

Je suis née pour être cuisinière, c'est une sorte de tradition familiale. Je travaille à la cuisine depuis que j'ai 14 ans. J'ai commencé dans ma Sicile natale, dans une rosticceria. C'est alors que ma passion pour la pâte est née. Je suis fascinée par ce que l'on peut créer à partir de farine, d'eau et d'un peu de levure! Au fil du temps, j'ai appris à personnaliser ma pâte – chaque pâte à pizza est différent! Je suis convaincue que ce métier est ma vocation. Depuis deux ans et demi, je travaille comme pizzaiola en Suisse à 50%. À côté, je travaille du matin à midi comme cuisinière à la cantine de l'association des schizophrènes de la ville de Zurich.

Mon métier est pénible, les heures de travail sont longues. Les soirées sont souvent interminables, les convives arrivent tard, commandent pizza sur pizza ... Et tôt le lendemain matin, je dois retourner en cuisine dans mon autre travail. Mais ce que je fais me passionne, je ne ressens donc pas la pénibilité de mon travail.

MON SYNDICAT

L'été dernier, j'ai perdu mon emploi à la pizzeria. Après deux ans, j'ai été licenciée. En mars, j'avais encore reçu une augmentation. Mes patrons étaient donc clairement satisfaits de mon travail. Mais je me suis ensuite rendu compte que mes heures n'étaient pas correctement décomptées. Il y avait des heures manquantes pour lesquelles je n'étais pas payée. J'ai protesté, ce qui m'a valu d'être licenciée sous un prétexte quelconque.

Syna a été d'un grand soutien dans cette situation, et m'a aidé à obtenir le paiement de mes heures non rémunérées. J'ai adhéré au syndicat peu après mon arrivée en Suisse, car pour moi il était clair que tout ce qui brille n'est pas de l'or. Pour être bien protégée dans le monde du travail, l'aide du syndicat est indispensable. Il vous soutient lorsque vous avez des problèmes au travail.

MON NOUVEL EMPLOI

Il a été difficile de trouver un nouvel emploi dans l'hôtellerie et restauration, surtout maintenant avec la crise du coronavirus. J'ai donc été très proactive: j'ai rédigé mon CV et j'ai envoyé des candidatures spontanées. Comme l'ambiance de travail est importante pour moi, je suis allée visiter les endroits où je voulais postuler. Une pizzeria m'a particulièrement plu, mais il n'y avait aucun poste ouvert. Cependant, un mois plus tard, le responsable m'a appelée: entre-temps, le poste de pizzaiola s'était libéré. J'aurais dû avoir mon premier jour de travail le 4 janvier, mais à ce moment-là, tout était à nouveau fermé. Bien que je n'aie pas pu travailler jusqu'à présent, le patron m'a gardée. Cela me montre que j'ai trouvé un bon employeur!

MA SITUATION ACTUELLE

Le confinement me pèse beaucoup. J'ai la chance de pouvoir encore travailler dans mon deuxième emploi, la cantine est restée

ouverte. En tant que pizzaiola, je touche les RHT. Mais je ne sais pas ce qui va se passer après. Les restaurants seront-ils autorisés à rouvrir bientôt ou le confinement va-t-il être prolongé? Aurai-je encore mon emploi après cela ou mon patron devra-t-il également me licencier? Mais je reste optimiste.

MON RÊVE

J'ai un rêve pour l'avenir: j'aimerais ouvrir mon propre restaurant, avec une cuisine méditerranéenne. J'aimerais travailler pour moi-même, être ma propre patronne.

Patricia Schoch
Collaboratrice communication
patricia.schoch@syna.ch

«Pour être bien protégée dans le monde du travail, l'aide du syndicat est indispensable.»

Elvira Onorato



Falegnami ancora senza contratto

PIÙ CHE MAI NECESSARIO SEDERE AL TAVOLO DELLE TRATTATIVE!

Dall'inizio dell'anno il ramo della falegnameria è privo di contratto collettivo, ma i datori di lavoro si rifiutano ancora di negoziare con i sindacati.

Syna ha ripetutamente segnalato ai datori di lavoro la propria disponibilità a negoziare. Non abbiamo dubbi: per colmare questo voto contrattuale il più rapidamente possibile, entrambe le parti devono sedere nuovamente al tavolo delle trattative. È altrettanto chiaro che l'Associazione svizzera dei fabbricanti di mobili e serramenti (ASFMS), sola responsabile della situazione attuale, non può avere il soldino e il panino, come spererebbe. Per consentire l'introduzione di un modello di prepensionamento, i sindacati erano scesi a compromessi sul fronte del contratto collettivo di lavoro (CCL). Pretendere ora di entrare in materia unicamente di quest'ultimo è una vera presa in giro per le lavoratrici e i lavoratori. È necessaria una chiara concessione a favore di una soluzione di prepensionamento, come convenuto all'origine.

I MASTRI FALEGNAMI METTONO IL BASTONE TRA LE RUOTE

Sfortunatamente, ad oggi la nostra proposta è rimasta infruttuosa. In questo modo i datori di lavoro accettano consapevolmente un vuoto contrattuale prolungato – con conseguenze devastanti per l'intero settore: dumping salariale, mancanza di controlli sulle imprese straniere e un deterioramento delle condizioni di lavoro. Senza CCL viene a cadere anche il fondo per la formazione continua, creato e finanziato congiuntamente dalle parti sociali e aperto a tutti i lavoratori e le lavoratrici del ramo.

Syna sta ora cercando un contatto diretto sia con i suoi soci che con i datori di lavoro per spiegare loro la difficile situazione. Infatti, l'ASFMS sta facendo di tutto per incolpare i sindacati. Ma noi abbiamo mantenuto la parola data: abbiamo infatti detto di sì al pacchetto negoziale.

SENZA CCL NESSUNA PACE SOCIALE

I falegnami sono pronti a lottare per i loro diritti e ora chiedono ai datori di lavoro di mantenere la parola data. Se persevereranno nel rifiuto di avviare nuove trattative, ci saranno sicuramente delle proteste. I colloqui con i diretti interessati e le azioni nelle imprese lo hanno confermato più volte. E ci è stato chiesto di difendere i diritti delle lavoratrici e dei lavoratori. Perché soltanto insieme potremo far trionfare le legittime richieste dei falegnami. Insieme potremo garantire il ripristino del CCL e l'opportunità per le lavoratrici e

i lavoratori del ramo di fruire del pensionamento flessibile, come già d'uso in molti altri settori. È giunta l'ora di tornare al tavolo delle trattative e di riprendere i colloqui. A beneficio dell'intero ramo professionale.

Johann Tscherrig
Segretario centrale falegnameria
johann.tscherrig@syna.ch

«LA PROFESSIONE DI FALEGNAMI DEVE DIVENTARE PIÙ ATTRATTIVA!»



Grazie al modello di prepensionamento Resor in vigore nella Svizzera romanda Pius Fux, falegname di Rittinen (VS), ha potuto beneficiare del pensionamento anticipato. Pius la ritiene una soluzione vincente:

«Quella del falegname è una professione dura, ma bellissima. Oggi sui cantieri si lavora tutto l'anno – anche quando piove,

fa freddo e in pieno inverno. Bisogna fare tutto di fretta. Questo limita la qualità del lavoro e il tempo dedicato alla formazione degli apprendisti. Nel tempo le cose sono molto cambiate. Oggi la manodopera qualificata scarseggia. In condizioni migliori, le cose sarebbero diverse. La professione di falegname deve diventare più attrattiva!»

Il modello di prepensionamento è un'ottima soluzione. Lavorare 46 anni sui cantieri – credo che sia più che sufficiente. Il fisico ne risente! Ecco perché il pensionamento anticipato è una buona soluzione. I dipendenti del «Bureau de métiers» della fondazione Resor, la cassa di pensionamento anticipato dei rami affini romandi, mi hanno consigliato e accompagnato in tutta la procedura.»



Syna lucha por los trabajadores INCANSABLE CONTRA EL VIRUS Y SUS EFECTOS

Todos estamos cansados: sin poder visitar restaurantes, siempre con la mascarilla... Pero aún peor son las consecuencias de estas limitaciones para los trabajadores: Muchos de ellos trabajan en jornada reducida o han perdido su empleo. Desde el comienzo de la pandemia, Syna ha propuesto contramedidas y ahora se ven los resultados.

Cuando aumenta la presión, esta suele ir de arriba a abajo. Esto también ocurre en esta crisis. Se ha permitido que las obras de construcción y las industrias permanezcan abiertas, lo cual en principio es positivo; pues de este modo, los empleados siguen recibiendo su salario íntegro. Sin embargo, es indispensable que se apliquen medidas de higiene para proteger a los trabajadores. Pero las empresas prefieren ahorrar dinero a costa de la salud de los empleados y proveen pocos aseos y salas de descanso.

EXIGIMOS MÁS CONTROLES Y COMEDORES

Syna se opone a esto con fuerza y pide más controles. Las obras que incumplan deben ser clausuradas. Dado que ni el gobierno federal ni los cantones toman realmente cartas en el asunto, Syna ha tomado cartas en este asunto: Visitamos regularmente las obras y empresas de construcción y denunciemos los abusos a las autoridades. Hay que abrir los restaurantes a los trabajadores de la construcción para que termine el hacinamiento en las barracas. Syna lo ha exigido directamente al Consejo Federal a través de nuestra organización madre Travail.Suisse. Para aumentar la presión sobre el gobierno, Syna ha puesto en marcha un proyecto piloto con Implemia en una importante obra: el uso de un restaurante como comedor de la empresa. Con mucho éxito: la Oficina Federal de Salud (BAG) quiere ahora replicar esta medida en toda Suiza.

¿RELAJAMIENTO DE LAS MEDIDAS CONTRA EL CORONAVIRUS?

Los empresarios están pidiendo flexibilizar las medidas contra el coronavirus. Pero hacer esto demasiado rápido puede provocar un efecto yo-yo: Tras una fase de recuperación, el número de casos vuelve a subir y provoca un nuevo confinamiento. Así, la pandemia nunca llega a acabar, lo que amenaza aún más los ingresos y los puestos de trabajo. El requisito previo para una relajación gradual es, ante todo, la adopción de medidas eficaces. Entre ellas se encuentran

las pruebas rápidas y masivas a través de la saliva. De este modo, las cadenas de infección pueden interrumpirse de forma mucho más efectiva, lo que reduce el número de casos. Sin embargo, las pruebas masivas no pueden suponer ninguna desventaja para los trabajadores. Por lo cual, Syna exige que se sigan pagando los salarios en su totalidad durante cualquier periodo de cuarentena y que se aplique la protección contra el despido.

¿VACUNARSE?

Syna recomienda que todos los trabajadores se vacunen, porque es su derecho y sirve para proteger su propia salud. Aunque rechazamos la obligación general de vacunarse. Cada persona debe decidir si quiere vacunarse. También se debe evitar la coacción indirecta por parte de los empresarios. No puede suceder que los empleados que no se vacunen sean amenazados con el despido. ¡Syna seguirá luchando contra esto!

Mathias Regotz
Director de Política Contractual
mathias.regotz@syna.ch

¡SYNA TE APOYA!

¿Te preocupa el coronavirus? ¿No te sientes suficientemente protegido en tu lugar de trabajo? Ponte en contacto con tu Secretaría regional de Syna, estamos a tu disposición:

www.syna.ch/regions

En nuestra página web informamos de los últimos avances en la crisis del coronavirus y respondemos a las preguntas más frecuentes: www.syna.ch/fr/coronavirus

Setor principal de construção: grande inquérito

BASEARMOS-NOS NA VOSSA OPINIÃO!

No próximo ano iniciam-se as negociações do novo Contrato Nacional de Trabalho para o sector da construção civil na Suíça (CNT de 2023). Queremos saber onde há problemas para os empregados neste setor: por isso, o Syna lança um inquérito nacional entre todas/os trabalhadoras/trabalhadores de construção civil.

A indústria de construção civil da Suíça queixa-se de margens pequenas e (sobre-) pinta uma imagem sombria para o futuro. Nestes tempos difíceis, as renegociações do CNT iniciam-se em 2022. O importante Contrato Nacional de Trabalho regula as condições laborais de mais que 80 000 trabalhadores de construção e apresenta um efeito sinalizador para muitos outros contratos coletivos de trabalho no artesanato. Estamos à espera de rondas negociais duras com os empregadores. Para estar bem preparado para isso, queremos realizar um grande inquérito com antecedência.

PARTICIPAR E DIVULGAR!

Os resultados do inquérito devem indicar os atuais problemas nos nossos locais de obra. Para o Syna importa, que tantas pessoas quanto possível participam no inquérito - independente do fato se elas são membros de um sindicato ou não. Por isso, apelamos a todas as trabalhadoras e todos os trabalhadores de construção que preenchem o inquérito e informas também as/os colegas de trabalho sobre isso. Quanto mais respostas recebermos, mais forte será a nossa posição negocial perante os empregadores.

A DIREÇÃO É CLARA

As muitas conversas que tivemos com os funcionários nas obras de construção nos últimos anos mostram: os trabalhadores de construção têm uma ideia exacta sobre o aspecto do seu novo CNT. E estão prontos para impor as suas exigências com o apoio do Syna. Discutiremos os resultados avaliados do inquérito na conferência anual do setor de construção civil em novembro e desenvolveremos as nossas exigências a partir deles.

Guido Schluep

Responsável pelo setor de construção civil
guido.schluep@syna.ch

A TUA OPINIÃO CONTA!

Diz-nos o que pensas e preencha o inquérito:

www.syna.ch/inquerito-cnt

Motiva também as tuas colegas e os teus colegas a participar.



Ronda de negociação salarial Lidl 2021

AS COISAS COMEÇAM A MEXER-SE

Após a ronda de negociação salarial de 2021, Lidl pagará o salário mínimo mais elevado no comércio de retalho da Suíça. É muito bom – e vai ter impactos em todo o setor.

24.50 francos por hora: é a nova marca nos salários mínimos no comércio de retalho da Suíça. Com o aumento de 6,5% no total dos salários mínimos, a Lidl dá um sinal importante de valorização aos seus funcionários. E isto num setor onde, em geral, o trabalho é muito duro e ainda mais difícil sob as condições impostas pelo coronavírus. No entanto, há ainda mais: além disso, a Lidl valoriza o trabalho no comércio de retalho com aumentos salariais gerais e individuais. Por isso, estamos satisfeitos com o nosso sucesso na ronda salarial de 2021. Com o seu percurso progressivo em relação

à formação contínua, prevenção profissional e parceria social, a Lidl estabelece padrões no comércio de retalho suíço.

VALE A PENA DE INSISTIR

Ao terminar o ano de 2020 torna-se óbvio que o trabalho de longa data do Syna no comércio de retalho começa a dar frutos. Graças ao nosso empenho, mesmo no comércio de retalho são realizados lentamente salários, dos quais os funcionários podem viver. Mas ainda estamos longe do nosso objetivo: o esforço sindical de todos nós é fundamental, tanto hoje como no futuro!

Marco Geu

Secretário central do comércio de retalho
marco.geu@syna.ch

FRIBOURG/NEUCHÂTEL

AU TRAVAIL, LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ PRIMENT

Nous dénonçons les entreprises qui ne respectent pas les règles du jeu, et saluons celles qui font un effort supplémentaire durant ce temps de pandémie.

Durant cette période mêlant pandémie et froid de l'hiver, Syna continue ses visites sur les chantiers pour rester au plus proche de nos membres. La fermeture des restaurants et les directives de l'OFSP ont bouleversé l'organisation des chantiers. Les repas chauds se prennent principalement dans des cabanes fournies par les maîtres d'ouvrage. Les entreprises doivent fournir un endroit pour se chauffer, des toilettes qui doivent être nettoyées régulièrement, ainsi que du matériel de protection comme des masques et du désinfectant. Le personnel est invité à travailler et faire des pauses en équipe de quatre ou cinq personnes pour éviter toute propagation du virus. Le secteur de la construction est généralement peu touché par la crise sanitaire, tant au niveau économique que des cas covid en entreprise. En effet, les ouvrières et ouvriers font preuve de beaucoup de vigilance. Durant nos visites, nous rappelons parfois les règles non respectées mais nous soutenons aussi nos membres pour que leur entreprise mette du matériel de lutte contre la pandémie à leur disposition.

INSPECTIONS SUR LES CHANTIERS

Récemment, nous nous sommes rendus sur le chantier «Le Verger» à Farvagny-Le-Petit, projet de Naef Immobilier, construit par Ropraz SA, entreprise romande spécialisée dans le bâtiment et génie civil. Nous avons pu rencontrer le chargé de sécurité ainsi que le directeur, Monsieur Ropraz. Très disponibles, ils ont répondu à nos questions sur les dispositions mises en place sur le chantier et dans l'entreprise pour lutter contre la pandémie et contre le froid. Même si les deux problématiques sont difficiles à concilier, l'entreprise a décidé d'installer plusieurs baraquements de chantier supplémentaires pour permettre au personnel de se réchauffer. Les ouvriers présents sont répartis en équipes; chacune a son baraquement. Des bouteilles de désinfectant

sont disponibles partout sur le chantier. Des toilettes ont été fabriquées par l'entreprise en recyclant d'anciennes cabanes de chantier dans laquelle il y a de l'eau courante. Sur le terrain, la très grande majorité des employés porte le masque même s'ils sont seuls. Dans les bus, le masque est obligatoire et le nombre de passagers est limité. Nous félicitons les collaborateurs qui jouent le jeu avec une grande rigueur ainsi que l'entreprise qui prend au sérieux les problématiques liées à la sécurité au travail et à la lutte contre la pandémie. L'entreprise déplore très peu de cas de contamination depuis le début de la pandémie et les rares cas constatés se sont produits dans le cadre privé.

ET TON CHANTIER?

Néanmoins, toutes les entreprises n'ont pas cette volonté d'offrir un cadre de protection à leur personnel. Monsieur Ropraz nous a fait part de son enthousiasme quant aux visites des partenaires sociaux sur les chantiers pour remettre à l'ordre les entreprises qui ne respectent pas les mesures de l'OFSP ou des CCT. En effet, seul un cadre de travail sûr permet à tout le monde de bénéficier d'un salaire et d'une protection. Le travail de chantier est difficile et il ne doit pas être rendu encore plus compliqué par des entreprises qui ne respectent pas les règles du jeu. Sur le chantier que nous avons visité, les règles étaient respectées. Ce n'est pas le cas partout. Si sur ton chantier, les règles décrites dans cet article ne sont pas suivies, contacte-nous! Nous procéderons à des rappels à l'ordre aux entreprises mauvaises élèves et en cas de récidive, nous pouvons aller jusqu'à la fermeture du chantier. Tout le monde y gagne si nous respectons les règles du jeu. Pour Syna, le plus important est la santé, la sécurité et le maintien des postes de travail de nos membres, dans le respect du contrat social!

Yannick Ferrari
Secrétaire régional
yannick.ferrari@syna.ch

*Malgré la pandémie et le froid,
Syna poursuit ses visites
sur les chantiers pour rester
proche de ses membres.*



GENÈVE

HUMILITÉ ET RESPECT, VALEURS CLÉS DE SYNA

Komla Kpogli a rejoint Syna Genève comme secrétaire régional en début d'année.

En entretien, il revient sur son parcours, ses projets et ses priorités pour 2021.

Komla, peux-tu nous parler de ton parcours en quelques mots?

Komla Kpogli: Originaire du Togo, où j'ai fait des études de droit, je suis arrivé en Suisse il y a 12 ans. Mon attrait pour la lutte syndicale ne date pas d'aujourd'hui, puisque j'ai eu à diriger le syndicat des étudiants sous le régime colonial qui dirige le Togo. Voilà pourquoi, j'ai eu le plus grand plaisir à rejoindre les travailleuses et travailleurs en lutte au sein du syndicat Unia en tant que secrétaire syndical pour le tertiaire sur La Côte, dans le canton de Vaud. Dans ce rôle, j'ai beaucoup travaillé à organiser l'ensemble du personnel du Tertiaire, notamment les vendeuses et vendeurs aux côtés desquels j'ai mené et gagné brillamment le référendum contre le prolongement des horaires d'ouverture des magasins à Nyon, en septembre 2019. Début 2021, j'ai rejoint l'équipe de Syna à Genève. Dans ma vie privée, je suis un heureux père de famille, j'aime la nature, le sport, les voyages, la lecture, la musique et le théâtre. Par-dessus tout, je place l'humain au-dessus de toutes les considérations.

En tant que nouvel arrivé, comment perçois-tu Syna?

Pour moi, le mouvement syndical est important car notre système économique capitaliste est de plus en plus dur. Je vois notre rôle comme un soutien aux travailleuses et aux travailleurs, nous sommes là pour les aider à porter leurs revendications par leurs propres moyens, afin de faire vivre la démocratie ouvrière. Nous avons évidemment aussi un rôle à jouer pour aider les personnes qui connaissent des problèmes avec leur employeur. De manière générale, le code du travail suisse n'a pas évolué depuis longtemps, et j'aimerais que nous puissions, en tant que syndicat, contribuer à y apporter des améliorations et gagner de nouveaux droits pour les travailleuses et travailleurs, notamment la protection contre le licenciement. Au niveau interne, j'aime beaucoup l'ambiance générale et l'état d'esprit qui règnent chez Syna. Il y a énormément de respect entre collègues, les responsables sont à l'écoute et très impliqués dans leur mission. J'apprécie la «culture d'entreprise» du syndicat Syna, toujours empreinte d'humilité et de respect vis-à-vis des travailleuses et travailleurs que nous défendons.

Quels sont tes projets prioritaires pour cette année 2021?

D'une part, je découvre pour l'instant le monde syndical, économique et ouvrier genevois, qui est très riche et spécifique. Je m'imprègne des CCT, qui ont beaucoup de particularités au vu de la situation frontalière de Genève. Je vais sur le terrain pour rencontrer nos membres, discuter de leurs besoins et leur présenter ce que nous faisons, particulièrement dans cette période de crise sanitaire qui n'est qu'un aspect de la crise permanente du capitalisme très largement financiarisé à l'échelle mondiale.

«J'apprécie la «culture d'entreprise» du syndicat Syna, toujours empreinte d'humilité et de respect vis-à-vis des travailleuses et travailleurs que nous défendons.»



Assumant la responsabilité de tout le secteur tertiaire, nous avons décidé pour cette année de concentrer nos efforts sur le commerce de détail et sur les EMS. Dans le commerce de détail, nous souhaitons aller à la rencontre du personnel de Coop et de Lidl, dont Syna est le partenaire social.

Une autre de mes priorités est de valoriser tout le travail que fait Syna depuis des années. En effet, nous pêchons parfois par modestie qui se traduit souvent par un manque de visibilité de Syna. Je souhaite donc plus communiquer avec nos membres et avec le public, par le biais de flyers, de communications électroniques, des réseaux sociaux, et plus largement, par le biais des médias.

Tania Séverin, Rédactrice régions romandes
Tania.severin@syna.ch

Pour suivre l'actualité de Syna Genève, rendez-vous sur:
Facebook: www.facebook.com/synageneve
ou sur notre site web: www.geneve.syna.ch/actualites-ge

AVIS DE DÉCÈS

Le comité régional Syna Vaud a la tristesse de faire part du décès de **Cyrille Fürbringer**, ébéniste et membre fondateur de la section vaudoise de notre syndicat.



Cyrille Fürbringer, ébéniste et membre fondateur de la section vaudoise de notre syndicat

En 1945, Cyrille avait ouvert le 1^{er} secrétariat de la FCOBB (Fédération chrétienne des ouvriers du bois et bâtiment) ancêtre de la FCTC, dans son appartement. Il avait ensuite accompagné tous les secrétaires qui se sont succédé pour faire avancer le syndicat dans le canton de Vaud. Cyrille a œuvré inlassablement comme syndicaliste durant toutes ses années au sein des divers comités cantonaux. Nous sommes en pensées avec son épouse et ses enfants et nous disons encore un grand merci à Cyrille pour son engagement de toute une vie.

DÉCLARATION D'IMPÔTS 2020

En 2020, la pandémie de Covid-19 nous a contraint à interrompre nos permanences impôts et à trouver une alternative. Cette année, la situation sanitaire toujours précaire nous contraint à renoncer une nouvelle fois à ces permanences. La prestation sera néanmoins assurée pour nos membres.

Pour ce faire nous vous invitons à envoyer ou déposer vos documents fiscaux au secrétariat Syna de Lausanne avant le 25 mai 2021. Les déclarations seront établies par le Cabinet fiduciaire et fiscal Roger Benoît puis envoyées à votre domicile. En cas d'accord, vous voudrez bien signer puis réexpédier la déclaration et ses annexes à l'administration fiscale au moyen de l'enveloppe jointe. La copie de la déclaration est destinée à votre dossier personnel.

PARTICIPATION AUX FRAIS

Une participation aux frais est demandée. Elle s'élève à 60 francs pour les membres, avec un supplément de 60 francs pour les propriétaires; à 50 francs pour les membres au chômage, à 40 francs pour les rentiers AI-AVS, à 10 francs pour les apprentis, et enfin à 200 francs pour les non-membres avec un supplément de 60 francs pour les propriétaires.

Attention: les cotisations 2020 doivent être réglées!

PERMANENCES SYNDICALES VAUDOISE EN 2021

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, les permanences syndicales ne sont possibles que sur rendez-vous!
Pour nous contacter:

AIGLE

Syna
Rue du Bourg 26
1860 Aigle
Caisse de chômage:
021 323 86 17
E-mail: vaud@syna.ch
Responsable
M. Daniel Humbert 079 390 09 55

YVERDON-LES-BAINS

Syna
Rue du Collège 9
1400 Yverdon-les-Bains
Caisse de chômage:
021 323 86 17
E-mail: vaud@syna.ch
Responsable
M. Michel Bochud 079 258 54 89

LAUSANNE

Syna
Rue du Valentin 18
1004 Lausanne
Caisse de chômage et syndicat:
021 323 86 17
E-mail: vaud@syna.ch
Permanence sur rendez-vous

PRIME COVID: UNE PREMIÈRE VICTOIRE

Victoire d'étape pour le personnel de santé vaudois et les syndicats: une prime de 900 francs versée par l'État. Cette reconnaissance pour l'investissement exceptionnel durant la crise est bienvenue mais ne saurait éclipser les autres revendications portées lors de la mobilisation de l'automne dernier.

La prime est proportionnelle au taux d'activité. Les 900 francs nets valent pour un emploi à 100%. Selon le Conseil d'Etat, 14 000 collaboratrices et collaborateurs sont concernés, soit toutes celles et ceux ayant travaillé dans des unités «directement au contact des malades et exposées au virus». Cela englobe les fonctions soignantes, les médecins (à l'exception des médecins-cadres) mais aussi d'autres fonctions telles que médico-techniques, intendance, etc.

Sont concernées toutes les institutions publiques, parapubliques et privées qui ont été mobilisées par l'État dans la réponse à la pandémie, à savoir notamment le CHUV, les hôpitaux régionaux y

compris les deux hôpitaux intercantonaux de la Broye (HIB) et de Riviera-Chablais (HRC), les établissements médico-sociaux (EMS), l'AVASAD (Aide et soins à domicile public) et les établissements socio-éducatifs du domaine du handicap adulte (ESE).

ON NE LÂCHE RIEN

C'est une première bataille gagnée, mais d'autres sont toujours en cours et Syna continue de les mener. Parmi celles-ci, l'augmentation des effectifs, des ratios personnel/patients contraignants, un processus complet de revalorisation salariale et l'amélioration de la qualité de vie au travail.

RÉGIONS ROMANDES

NETTOYAGE: APPEL À SE MOBILISER

La CCT du nettoyage romand, qui échoit à la fin de cette année, est sur le point d'être rediscutée. Pour préciser son mandat de négociations, Syna appelle tous les membres actifs dans le nettoyage à exprimer leurs attentes. Quelles revendications sont prioritaires pour toi: l'augmentation des salaires minimaux? Une meilleure protection contre les licenciements? L'augmentation du nombre de jours de vacances, etc.? Dis-le-nous en participant à un large sondage disponible sur le lien ci-dessous.

Les négociations doivent débuter durant le mois de mars et se prolonger jusqu'à l'automne. Pour accompagner le processus, nous mettons sur pied un comité de pilotage composé de membres actifs dans le nettoyage. Si tu souhaites intégrer ce groupe d'accompagnement, inscris-toi en envoyant un message à l'adresse mail ci-dessous.

PROBLÈMES LIÉS À LA COVID-19?

L'actualité de la branche porte aussi – et encore – sur la pandémie Covid-19. Si tu as des problèmes ou questions concernant des risques d'infection sur le lieu de travail, le manque de matériel de protection ou si tu as perdu ton emploi à cause de la pandémie, contacte-nous au plus vite pour que Syna fasse valoir tes droits auprès des employeurs et de la commission paritaire de la CCT.

Sondage:

www.syna.ch/sondage-nettoyage

Juan Barahona
Secrétaire central de la santé et du nettoyage
juan.barahona@syna.ch

IMPRESSUM

Syna Magazine
Journal officiel de publications pour les membres Syna

Parutions 8 éditions par année
Tirage 7327 exemplaires (REMP 2020)
Éditeur Syna – le syndicat
Secrétariat central, case postale 1668
4601 Olten, www.syna.ch

Rédaction/comp. kommunikation@syna.ch
Rédaction Travail.Suisse Linda Rosenkranz
rosenkranz@travailsuisse.ch

Impression/expédition Merkur Zeitungsdruck AG
Modification d'adresses info@syna.ch

Prochaine édition **16 avril 2021**
Clôture de la rédaction 24 mars 2021, 12h00

Crédits photographiques
Adobe Stock (p. 1, p. 3, p. 5, p. 8 en bas, p. 9, p. 10, p. 13 en haut)
màd (p. 8 en haut à droite, p. 12, p. 18)
Ernesto Suárez (p. 16)
Syna (p. 4, p. 6, p. 7, p. 17)



LES MEMBRES RECRUTENT DES MEMBRES

Fais passer le mot et nous t'offrons 100 francs pour chaque nouveau membre que tu recruterai.

Pourquoi? Parce que plus nous sommes nombreux, plus nous sommes forts et plus nous pourrions accomplir de choses. Pour toi, l'avantage est donc double! Au fait: 60 000 membres font déjà confiance à Syna. Pas mal, hein?

Voilà comment ça marche: lors de leur adhésion, tes collègues peuvent indiquer que tu leur as fait connaître Syna.



Inscription en ligne à l'adresse suivante:
www.forts-ensemble.ch



ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S 2020 ET 2021

La pandémie ne nous a pas permis de tenir notre traditionnelle Assemblée des délégué-e-s (AD) l'année dernière. Afin de pouvoir prendre des décisions et agir en tant qu'organisation associative, Syna organisera exceptionnellement deux AD cette année. Cela nous donnera suffisamment de temps pour traiter les affaires en suspens de l'année précédente et pour aborder de nouveaux points.

La situation sanitaire ne permet toutefois toujours pas de rassemblements en grand nombre, et ce pour une durée indéterminée. C'est pourquoi nous avons obtenu, par voie de circulaire, l'accord des déléguées et délégués pour organiser l'AD 2020 et – si nécessaire – 2021, sous forme virtuelle par vidéoconférence:

Assemblée extraordinaire des délégué-e-s pour remplacer l'AD 2020

Samedi 24 avril 2021, de 9h à 15h environ
 Assemblée virtuelle par vidéoconférence (probablement Zoom)

L'invitation avec l'ordre du jour, les documents et les données d'accès, sera envoyée aux déléguées et délégués par courrier à la mi-mars. Celles et ceux qui ne peuvent pas participer à la vidéoconférence depuis leur domicile pourront participer en ligne dans nos secrétariats régionaux.

Assemblée des délégué-e-s 2021

Date prévue: samedi 19 juin 2021, de 9h à 15h environ
 Lieu à déterminer (éventuellement aussi virtuelle/vidéoconférence)

VU SUR LE NET



SYNA FRIBOUG/NEUCHÂTEL
www.facebook.com/synafribourg
www.instagram.com/syna_fr_ne/

SYNA JURA
www.facebook.com/synajura

SYNA GENÈVE
www.facebook.com/synageneve

